
La Fierté

Numéro d'inventaire : 2015.37.60.18

Auteur(s) : Nicole Duboc Yvon

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1999

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Dessin et feuilles photocopiées collés sur une feuille de papier rose.

Mesures : hauteur : 52 cm ; largeur : 78 cm

Notes : Cette affiche présente un texte tiré de "Rouen" de E. Chirol et d'Arlette Gasperini, qui explique la cérémonie qui avait lieu pour la commémoration de saint Romain. Ce jour-là un prisonnier était gracié. Le texte parle également du monument qu'est la Fierté de Rouen. Des illustrations en noir et blanc accompagnent le texte, ainsi que 2 dessins de dragons réalisés par des élèves de Pissy-Pôville.

Mots-clés : Histoire et mythologie

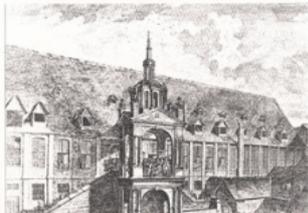
Lieu(x) de création : Pissy-Pôville

Historique : L'acquisition à laquelle appartient le document est constituée par une grande partie de travaux réalisés par une institutrice exerçant dans une commune de Seine-Maritime, dans un premier temps, en école maternelle puis pendant près de 25 ans en école primaire jusqu'en 1992. Elle a consacré sa carrière avec comme leitmotiv de faire apprécier l'école, et plus particulièrement la lecture et l'écriture à ses élèves. Fidèle à la pensée de Foucambert, elle part du principe qu'il faut employer des moyens ludiques pour cela, et qu'il faut impliquer concrètement les enfants dans les différents travaux mis en place, au travers de grands classiques français (Maupassant, Jules Verne etc.) mais aussi via des thématiques plus transversales (l'exemple des Contes des Mille et une nuits). Pour cela, elle a élaboré une méthode originale, centrée autour du personnage de la « Souris Verte », figure sortie de son imaginaire, et autour de laquelle l'institutrice va mettre en place toute une mythologie. Cela se constituera notamment par l'écriture d'un recueil des mémoires de cette Souris. Elle a également conservé de nombreuses lettres écrites par les élèves à l'attention du personnage. La mise en place de cette méthode originale a démontré ses effets pour amener les élèves à s'intéresser à l'écriture et à la lecture. Une fois la retraite venue, elle continuera à mettre en œuvre ses principes en collaborant étroitement avec la bibliothèque municipale, toujours en partenariat avec l'école, notamment par le biais de création d'expositions.

Représentations : Rouen, chapelle, commémoration, procession, dragon

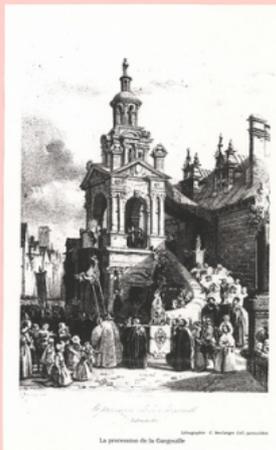
Élément parent : 2015.37.60

La Fierté



C'est la Révolution qui abolit l'extraordinaire privilège de Saint Romain. Il faut voir, dans la Gargouille le symbole du paganisme, vaincu par les premiers évêques. Ce type de légende s'est perpétuée longtemps, notamment dans la vallée du Rhône.

Mais c'est à Rouen seulement qu'on commémorait le miracle de cette manière spectaculaire. Le condamné, choisi par le Chapitre, était tiré de sa prison et conduit à la «Fierté» de Saint Romain, chapelle-reposoir édifiée à l'emplacement présumé du prodige. Là, au son de toutes les cloches, il était rejoint par une longue procession qui groupait le clergé des paroisses avec leurs porteurs de croix, bannières, cierges, etc... les différentes confréries et leurs enseignes, enfin le Chapitre de la cathédrale et l'archevêque accompagné de la chaise du Saint. Au premier étage de la chapelle, le prisonnier était alors admonesté par l'officiant, puis absous, après avoir battu sa couppe. Enfin, délivré de ses fers, ayant soulevé par trois fois sur ses épaules, sous les acclamations de la foule, la Chaise ou «fierte» du saint, il repartait processionnellement vers la cathédrale où était célébrée une grande messe. Vers les quatre heures de l'après-midi commençait le banquet qui clôturait la journée. C'est seulement le lendemain, après



de nouvelles admonestations et de nouveaux serments sur les Evangiles, qu'il pouvait s'en aller, libre, nanti par la confrérie de Saint Romain d'un chapeau et d'une pièce d'argent. Mais cinq ans durant, il devait revenir prendre part aux cérémonies de l'Ascension.

Ce privilège, dont le Parlement se montra toujours fort jaloux, donna lieu, notamment au XVIème siècle à maints excès. En effet, c'était à qui aurait accompli les plus grands crimes que seul «Monseigneur de Saint Romain» pouvait absoudre. Dans l'espoir d'être graciés, les plus grands bandits affluaient à Rouen.

La Fierté a perpétué jusqu'à nous le souvenir de ce privilège qui, institué par le roi Dagobert à la demande de son ami Saint Ouen, a duré pendant un millier d'années.

L'édicule actuel est celui qui a été offert par la ville au Chapitre en 1543, en remplacement du précédent qui tombait de vétusté. Epargné par le feu du ciel en 1940, il est miraculeusement resté debout au milieu d'un champ de ruines. Les grands bâtiments de pierre à haute toiture du XVIème siècle, qui entouraient avant guerre, sur trois côtés, la place de la Haute Vieille Tour, en faisaient un des sites urbains les plus connus de Rouen. Seule la Halles aux Toiles a été reconstruite en 1961.

Cette Fierté ne présente plus les fioritures de la première Renaissance, mais l'austère dépouillement d'un tempietto (petit temple) couronné de deux lanternons successifs jadis surmontés d'une croix. Les spécialistes y voient une oeuvre très précoce de Jean Goujon, architecte. Par sa forme en arc triomphal, il était en tout cas, merveilleusement adapté à son exceptionnelle fonction.

texte extrait de ROUEN
d'Elisabeth Chirol
et Arlette Gasperini

